REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2472

Approbation d'une convention de prêt d'œuvres et de cession de droits entre la Ville de Lyon / CHRD et le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère pour l'organisation de l'exposition sur les maquis dans la bande dessinée

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur: M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT: M. COLLOMB Gérard **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES: M. BRAILLARD

2016/2472 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PRET D'ŒUVRES ET DE CESSION DE DROITS ENTRE LA VILLE DE LYON / CHRD ET LE MUSEE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION DE L'ISERE POUR L'ORGANISATION DE L'EXPOSITION SUR LES MAQUIS DANS LA BANDE DESSINEE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

En 2011, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation a organisé une exposition intitulée « Traits résistants, la Résistance dans la bande dessinée de 1945 à nos jours » consacrée à la représentation de la Résistance dans la bande dessinée. Ce projet avait été mené en partenariat avec le Musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne.

Le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère (MRDI) souhaite à son tour présenter une exposition sur un sujet proche : la représentation des maquis dans la bande dessinée, du 3 décembre 2016 au 22 mai 2017 et va pour cela s'appuyer sur l'expertise scientifique du Musée de la Résistance nationale (MRN) et sur le travail réalisé en 2011 par le CHRD.

Il sollicite le concours du CHRD et du MRN pour le prêt de documents issus de leurs collections et pour l'exploitation des textes produits pour l'exposition « Traits résistants ».

Afin de pérenniser les liens que le CHRD entretient avec ces deux partenaires de longue date, il souhaite, en accord avec le MRN, codétenteur des droits d'auteur, autoriser le MRDI à exploiter la production intellectuelle issue de l'exposition « Traits résistants » sous réserve que le CHRD et le MRN soient cités en tant que co-auteurs.

En outre, le CHRD prêtera au MRDI des objets de ses collections et du matériel documentaire.

Il est donc proposé d'établir une convention tripartite entre le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère et le Musée de la Résistance nationale.

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu ladite convention;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La convention de prêt et de cession de droits susvisée, établie entre la Ville de Lyon / CHRD et le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, relative à l'organisation de l'exposition « Traits résistants, la Résistance dans la bande dessinée de 1945 à nos jours » est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN